

الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

**FEDERATION ALGERIENNE DE
FOOTBALL**



الرابطة الولائية لكرة القدم

**LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE
MOSTAGANEM**



العدد

33



التاريخ

13.05.2018

Pour le Bien du Football
Il faut toujours

- ✓ Jouer pour gagner
- ✓ Jouer avec sportivité
- ✓ Observer les lois du jeu
- ✓ Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ✓ Accepter la défaite avec dignité
- ✓ Promouvoir les intérêts du football
- ✓ Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ✓ Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ✓ Dénoncer les personnes qui essayent de porter préjudice à notre sport
- ✓ Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

TÉL ET FAX : 045.41.31.41

Email : lfwmosta@gmail.com

La Commission D’Ethique Et De Fair-Play

On Avr 30, 2018



La commission d’Ethique et de Fair-play de la Fédération algérienne de football (FAF) s’est vue doté du statut de commission juridictionnelle après un vote massif lors des travaux de l’Assemblée générale ordinaire (AGO) du 23 avril 2018.

Présidée par Maître Abderrahmane Zouaoui, cette commission indépendante possède, désormais, la base juridique pour toutes les procédures et décisions qu’elle compte entamer.

La Commission d’Éthique peut imposer les sanctions prévues par les Statuts, le Code d’éthique et le Code disciplinaire de la FAF qui sont conformes aux directives de la FIFA.

Elle interviendra en cas de violations du Code d’éthique par des officiels, joueurs, intermédiaires et agents organisateurs de match licenciés. Ce code se concentre aussi sur les comportements généraux au sein du football, qui ne sont pas en rapport – ou qui sont peu en rapport – avec des actions sur le terrain.

La commission de l’Ethique et du fair-play, qui est une déclinaison de celle de la FIFA, a, comme son nom l’indique, pour mission de préserver l’éthique et de faire en sorte que le Fair-play règne en toutes circonstances

La FAF fait ce bref rappel en raison de certaines interprétations erronées voire des spéculations sur le vrai rôle de cette commission sur la scène footballistique



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

BP N°150 MOSTAGANEM RP (télé et fax n°045.41.31.41)



DECISION D.T.W.

Toute personne ne peut prétendre à subir un stage de :

- FAF.1
- FAF.2
- FAF.3 ou autre

S'il n'est pas détenteur attestations de participation aux journées pédagogiques des entraîneurs fixées par la D.T.W. (LIGUE) pour la saison : 2018/2019

DIRECTION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°30

SEANCE DU MARDI : 08.05.2018

➤ PRESIDENCE DE MONSIEUR : DEHIMECHE ABDELLAH

MEMBRES PRESENTS MESSIEURS :

- HAMCHERIF ABED.....SECRETARE
- BOUSHABA AHMED.....JURISTE
- HAMADOUCHE CHAREF.....MEMBRE

ORDRE DU JOUR

1. Courrier
2. Traitement des affaires.

=====

ARTICLE 134 SENIORS AMENDES

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

=====

II. DISCIPLINE

I. EXAMEN DU COURRIER :

✓ B.O. N°29/30/31/32.....Remerciements

II. AUDIENCE :

Néant

III. TRAITEMENTS DES AFFAIRES :

DIVISION HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°267 RENCONTRE IRBEH / CSHM DU 05.05.2018

YAGOUB	SADEK	LIC N°270323	IRBEH	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT
KEBICH	ABDENOUR	LIC N°271111	IRBEH	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT
SBA	ABDELMADJID	LIC N°270317	IRBEH	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT
HAMAIDIA	RACHID	LIC N°270319	IRBEH	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT
CHOUARFIA	FOUAD	LIC N°270055	CSHM	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT
BENHAMOUDA	ADLENE	LIC N°270064	CSHM	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT
MEKRABECHE	MOHAMED	LIC N°270067	CSHM	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT
KADI	MOHAMED	LIC N°270879	CSHM	JOUEUR AVERTI CAS-AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°268 RENCONTRE WRBMAZ / NARE DU 21.04.2018

Autre décision :

Propos diffamatoires envers officiel (Arbitre)

GHALI HOUARI lic n°045083 NARE

06 MOIS DE SUSPENSION FERME+10.000DA AMENDE/

SEANCE FUT LEVEE A 17H00

LE PRESIDENT

Mr. A.DEHIMECHE

LE SECRETAIRE

Mr A.HAMCHERIF

COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°28/

SEANCE DU : 01.05.2018

PRESIDENCE DE MONSIEUR :MEHDI YOUCEF

MEMBRES PRESENTS MESSIEURS :

- ✓ SADJI TOUTA.....SECRETARE
- ✓ HAMDANI BENAOUA.....MEMBRE
- ✓ BELKAIIOUS HICHAM.....MEMBRE

ORDRE DU JOUR

- 1/ COURRIER
- 2/ RESULTATS TECHNIQUES
- 3/ CLASSEMENTS :

1. Courrier :

B.O. N°33 LRF ORAN.....Remerciements

B.O. N°31 ET 32 LFWMOSTAGANEM.....Remerciements

2. Résultats techniques :

DIVISION HONNEUR (SENIORS)

30ème JOURNEE DU SAMEDI : 05.05.2018	
RENCONTRES	SCORES
CPSB / NRBAN	02/01
CROS / FCBA	03/03
WRBMESRA/ CRK	02/00
CRBOB / UGSA	06/02
IRBEH / CSHM	02/00
IRBS / NARE	02/03
IRBOEK / ASAM	00/00
<u>EXEMPT : WRBMAZ</u>	

JEUNES WILAYA

18ème JOURNEE DU : 27 et 28.04.2018

GROUPE.A.

RENCONTRES	U19	U17	U15
ASAM / IRBS	03/02	02/00	02/00
FSM / WRBMAZ	00/03	01/03	00/02
CSHM / JSD	PNJ	PNJ	PNJ

EXEMPT : MCM MOSTAGANEM/

17ème JOURNEE DU : 27 et 28.04.2018/

GROUPE.C.

RENCONTRES	U19	U17	U15
CRK / WRBMESRA	00/01	02/01	01/02
IRBHM / ESD	03/00	04/02	03/02
NRBAN / JSL	03/03	02/00	02/01
HCS / HRBM	03/02	03/01	01/01

EXEMPT : IRBEH EL HACIANE

18ème JOURNEE DU : 01.05.2018/

GROUPE.C.

RENCONTRES	U19	U17	U15
NRBAN / CRK	02/03	01/00	02/01
JSL / HCS	PNJ	PNJ	PNJ
HRBM / IRBHM	01/03	01/02	00/01
ESD / IRBEH	01/02	02/02	03/01

EXEMPT : WRBM MESRA/

17ème JOURNEE DU : 27 et 28.04.2018/

GROUPE.D.

RENCONTRES	U19	U17	U15
CRBOM / ELSBA	00/00	03/00	00/01
JSOBD / CBS	PNJ	PNJ	PNJ
ESBP / WAB	03/02	02/03	01/03
IROH / FCBA	03/01	00/03	00/03

18ème JOURNEE DU : 30.04.2018 ET 01.05..2018/

GROUPE.D.

RENCONTRES	U19	U17	U15
ESBP / IROH	03/02	03/05	03/00
WAB / JSOBD	00/00	01/01	03/01
CBS / CRBOM	02/07	03/02	00/01
ELSBA / CRBOB	03/00	01/00	04/01

EXEMPT : FCBA ACHAACHA

LA SEANCE FUT LEVEE A 17H00

LE PRESIDENT DE SEANCE

Mr.Y.MEHDI

LE SECRETAIRE

Mr.T.SADJI

CLASSEMENT

DIVISION HONNEUR

SENIORS

30ème JOURNEE DU SAMEDI : 05.05.2018

N°	EQUIPES	POINTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBS
01	NRBAN.	71	30	22	05	03	71	25	+46	
02	WRBM MESRA	59	30	18	05	07	73	36	+37	
03	NARE	52	30	16	04	10	45	38	+07	
04	IRBS	44	30	14	05	11	53	40	+13	01M.P.P.P. 03 POINTS
05	WRBMAZ	44	30	13	05	12	36	34	+02	
06	CPSB	43	30	13	04	13	41	48	-07	
07	ASAM	41	30	11	08	11	38	33	+05	
08	CROS	39	30	11	06	13	48	48	//////	
09	CRBOB	39	30	10	09	11	44	47	-03	
10	IRBOEK	39	30	11	06	13	31	39	-08	01 M.P.P.P. DECISION LOFA
11	IRBEH	38	30	11	05	14	43	33	+10	
12	UGSA	38	30	11	05	14	39	39	//////	
13	CRK	37	30	11	04	15	43	47	-04	
14	FCBA	36	30	09	09	12	51	76	-25	
15	CSHM	33	30	09	06	15	38	43	-05	

LE CLUB : O.M. MOSTAGANEM EST SUSPENDU JUSQU'A LA FIN DE SAISON

ART 94 DES R.G. DE LA F.A.F. ET RETROGRADATION EN DIVISION INFERIEURE

CLASSEMENT ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

COMMISSION WILAYA D'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°21/

SEANCE DU : 01.05.2018

PRESIDENCE DE :Mr DERDOUR TOUATI

MEMBRES PRESENTS MESSIEURS :

MEHDI YOUCEF.....SECRETAIRE

DJABALLAH TOUATI.....DIRECTEUR DE LA FORMATION

BENAKOU NACEUR.....MEMBRE

MOKHTARI ABDELKADER.....MEMBRE

ORDRE DU JOUR

1/ COURRIER

2/ FORMATION

01. Courrier :

- B.O. N°33 LRFORAN.....Remerciements
- B.O. N°31 et 32LFWMOSTAGANEM.....Remerciements

02 Formation :

- L'Arbitre GUEBABI Hasnia convoquée au séminaire des arbitres le : 26.04.2018 au centre de SIDI MOUSSA qui a été organisé par la Fédération Algérienne de Football du : 26 au 28.04.2018
 - ✓ Cours d'arbitrage le Lundi : 30.04.2018.....pour les arbitres de Wilaya
 - ✓ Cours d'arbitrage le Mardi : 01.05.2018.....pour les arbitres stagiaires
- Le Jeudi : 03.05.2018 Cours d'arbitrage pour l'ensemble des arbitres

SÉANCE LEVEE A 17H00

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Mr. T.DERDOUR

Mr. Y.MEHDI

